

V1-08/2024

# PROGRAMME DE FORMATION

## INTITULE DE LA FORMATION

### FORMATION SECOURS EN HAUTEUR

## PUBLIC VISE

- Toute personne expérimentée ou non, appelée dans le cadre de ses fonctions, de manière exceptionnelle ou régulière, à effectuer des travaux en hauteur.

## PRE-REQUIS

- Présenter les **aptitudes physiques** et médicales requises et être âgé au minimum de **18 ans**.
- Avoir validé au maximum 18 mois plus tôt une formation Travaux en Hauteur initiale – Port des EPI, progression, équipement.

## OBJECTIFS

Être capable de réaliser un secours.

## PROGRAMME PRECIS DETAILLE ET SEQUENCE

### Rappel sur les principes physiques liés à la chute de hauteur :

- Facteur chute
- Force choc
- Tirant d'air

### Pouvoir et savoir évacuer une victime.

- Connaître les principes généraux de déclenchement des secours
- Rejoindre un blessé et le mettre en sécurité
- Évacuer vers le bas un blessé

## MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

### Formation théorique en salle (2 heures) :

Animation par le formateur et exercices en groupe.

Le formateur utilise des vidéos pour l'enseignement des nœuds, des poids et des figurines pour la démonstration des principes physiques, des QCM et supports papiers pour l'intégration des notions théoriques.

### Formation pratique (5 heures) :

Explication préliminaire par le formateur à tout le groupe, démonstration par le formateur.

Ensuite chaque stagiaire effectue des manœuvres sous la direction du formateur (sur site, équipés des moyens traditionnels utilisés).

- Exercices pratiques d'interventions en hauteur avec les équipements individuels utilisés par les stagiaires ;
- Exercices adaptés au poste de travail et à l'activité de l'entreprise.

Le formateur suit un plan précis pour aborder tous les points du programme pratique :

- Evaluation des risques, choix des mesures de protection, utilisation des EPI, mises en situations, contrôle des connaissances et savoir-faire du stagiaire.

Le site de formation est équipé de plusieurs ateliers techniques comme des toitures à faible et forte pente, une falaise, une structure métallique avec pylônes de 9 et 6 mètres.

V1-08/2024

L'encadrement de la formation est assuré par un professionnel de la formation en grande hauteur, qualifié et reconnu au niveau national.

### **DEROULEMENT DU STAGE**

**Durée** de la formation : 7 heures

**Nombre de stagiaires** maximum : 8

**Logistique** : Chaque stagiaire devra être équipé d'une tenue de travail adaptée.

Les EPI normés sont fournis par AAF (casque, harnais de sécurité, liaisons antichute...).

### **MODALITES DE SUIVI DE L'EXECUTION DU PROGRAMME ET D'APPRECIATION DES RESULTATS**

#### Durant la formation :

La présence du stagiaire sera chaque jour notée sur une feuille d'émargement.

Evaluation des connaissances et du savoir-faire tout au long de la formation.

#### A l'issue de la formation :

Un questionnaire permettra à chacun des participants de noter par des questions fermées leur appréciation du cadre d'accueil et du formateur.

Une attestation de formation sera délivrée aux participants ayant suivi l'intégralité de la formation et satisfait à l'évaluation des connaissances théoriques et pratiques.

Une attestation de formation sera délivrée aux participants ayant suivi l'intégralité de la formation mais n'ayant pas satisfait à l'évaluation des connaissances théoriques et pratiques.

#### **Prise en charge :**

Plan de développement des compétences de l'entreprise, OPCO, Fonds propres

Autres financements : nous consulter

#### **Renseignements & inscriptions**

PARRIN Maryline, Responsable Administrative

06.92.66.93.32

[maryline.aaf@gmail.com](mailto:maryline.aaf@gmail.com)

*Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter*